

Fabriquer des standards n'est pas une mince affaire

Jean-François de Pietro et Martine Wirthner, collaborateurs scientifiques à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), ont fait partie du consortium qui a défini les standards de la «langue de scolarisation». Ils racontent comment ils ont travaillé.



A quel niveau de compétence des élèves faut-il situer le standard?

Quelles procédures a-t-on mises en place pour élaborer les standards à l'échelle nationale?

Leur élaboration a été confiée à quatre consortiums de recherche: langue 1, langue 2, mathématiques et sciences. Les travaux ont commencé en 2005; les premiers résultats ont été remis en octobre 2007 et les rapports définitifs en 2008.

Le consortium «langue de scolarisation» réunissait des spécialistes de Suisse alémanique, romande et italienne. Le romanche n'a pas été pris en compte. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) avait ses exigences. Elle avait

opté pour une approche méthodologique inspirée du modèle allemand. Le mandat était clair: élaborer un modèle de compétences valable pour tout le pays, concevoir des épreuves afin de positionner les élèves sur une échelle de niveaux fondée sur ce modèle, les tester et, sur la base des résultats, définir les niveaux minimaux dits standards à atteindre en 2e, 6e et 9e année de l'école obligatoire. Dans le nouveau système, qui inclut l'école enfantine, ce sont les degrés 4, 8 et 11.

Comment ces consortiums ont-ils été constitués?

La CDIP a procédé à un appel d'offres et elle a sélectionné les candidatures. Etaient visés: les Instituts scientifiques, les universités, les Hautes écoles pédagogiques, les Centres de recherche en sciences de l'éducation et en didactiques des disciplines.

La tâche n'est pas aisée quand il y a trois langues d'enseignement. Comment avez-vous travaillé?

Nous étions une vingtaine d'experts et expertes pour le consortium de la langue de scolarisation, répartis en deux sous-groupes régionaux: un alémanique et un latin. Martine Wirthner dirigeait le groupe latin qui réunissait entre cinq et dix personnes selon les phases du projet. Dans une première étape, les travaux du consortium ont eu trait à la lecture, à la production écrite et à l'oral. Dès 2007, s'y sont ajoutés la grammaire et l'orthographe. Chaque membre suisse romand travaillait dans un de ces domaines, au sein d'un sous-groupe interrégional. Nous avions régulièrement des séances plénières réunissant tous les membres du consortium.

Vous êtes-vous mis d'accord sur la définition du standard et de la manière de l'énoncer et de le traiter?

Au départ, nous sommes partis d'une définition de la compétence formulée par Weinert et imposée par la CDIP (lire encadré). Les compétences doivent être décrites de manière concrète afin qu'elles puissent être traduites en tâches et exercices et saisies ensuite à l'aide de tests ou d'évaluations. Nous avons donc élaboré les standards sur la base des résultats aux épreuves que nous avons construites. Le canevas et la manière de formuler les standards étaient impératifs: ils nous avaient été fournis par la CDIP. La difficulté a été d'établir à quel niveau de compétence des élèves situer le standard.

Pouvez-vous nous donner un exemple fictif puisque votre travail est confidentiel?

Prenons le domaine de l'oral, par exemple. Le canevas fourni proposait tout d'abord une formulation générale du type: *les élèves de fin de scolarité sont capables de...* Ensuite, il fallait remplir. En l'occurrence, par exemple: *de comprendre et de restituer une information*. Ensuite les composantes de cette compétence sont déclinées, c'est-à-dire: *l'élève est capable de...* disons, *construire des phrases correctes et compréhensibles*. Enfin viennent des exemples concrets, issus

des tests. Tout le travail consistait donc à décortiquer les compétences. Ce modèle en trois points a été appliqué dans tous les consortiums. Olivier Maradan, chef de l'unité de coordination Scolarité obligatoire de la CDIP, orchestrait le travail.

Quelles conclusions a-t-on tiré des tests?

L'échantillon comptait 12 000 élèves de 6e et de 9e année. Les résultats aux tests ont permis de décrire les niveaux de compétence pour ces degrés et de décider ensuite à quel niveau placer les standards. Le modèle statistique permettait donc de hiérarchiser à la fois les items et les élèves et de relier chaque élève à un niveau de difficulté d'items, afin ensuite de définir les standards définitifs. On a procédé de même dans les quatre consortiums. Le groupe méthodologique était responsable de l'analyse et de l'exploitation des résultats. Il a exigé qu'on renonce aux items qui donnaient des résultats trop contrastés selon les régions ainsi qu'aux items trop faciles.

On a le sentiment à vous entendre que la statistique a joué un rôle quasi déterminant dans l'élaboration des standards? Est-ce vrai?

Oui, car ce sont finalement les tâches et leur interprétation statistique qui ont servi à la fabrication des standards. La compétence s'est avérée indissociable de la manière de la mesurer. Le groupe méthodologique nous a donné des consignes contraignantes pour l'élaboration des tests. Les items devaient être indépendants les uns des autres. Pour le test «compréhension d'un texte», les nombreux items étaient faciles à dépouiller et à analyser mais ils ne permettaient pas nécessairement de dire si l'élève avait véritablement saisi la signification du texte. Ce sont les limites d'un système lié à un modèle statistique: on a dû renoncer aux tâches d'une certaine complexité qui font appel à diverses compétences.

Vous évoquez aussi le niveau choisi pour les standards? Était-ce important?

Certainement. Il a été décidé de situer les standards au degré deux sur l'échelle des difficultés qui en compte quatre. A ce niveau, 80% environ des élèves réussissaient la tâche. Était-ce vraiment satisfaisant et démocratique? A notre avis, il aurait fallu opter pour un pourcentage plus élevé. En effet, à l'origine, l'idée était de définir des standards minimaux que tous les élèves de l'école obligatoire devraient atteindre. En fixant la barre à 80%, on risque de renoncer à cette ambition, à moins que l'on se donne les moyens d'améliorer le niveau général et de ne pas laisser tomber les élèves qui n'arrivent pas à ce niveau d'exigences. Finalement, nous avons glissé des standards minimaux, qui étaient le but de notre travail, vers des standards plus exigeants et plus élitistes. Il s'agit là d'une question de fond qu'il faut prendre au sérieux car l'idée des standards minimaux se conjugait avec une exigence démocratique.

Langues		Mathématiques et sciences de la nature		Sciences de l'homme et de la société		Arts		Sports et mouvement		Formation générale	
Langue 1 • Objectifs d'apprentissage • Maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français. • Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication. • Développer des compétences de communication opérationnelle dans plusieurs langues. • Construire des références culturelles et utiliser les médias, l'image et les technologies de l'information et de la communication.											
Comprendre l'écrit			Produire l'écrit			Comprendre l'oral			Produire l'oral		
Lire et écrire des textes d'usage familial et scolaire et s'approprier le système de la langue écrite			Lire et écrire des textes d'usage familial et scolaire et s'approprier le système de la langue écrite			Comprendre et produire des textes oraux d'usage familial et scolaire			Comprendre et produire des textes oraux d'usage familial et scolaire		
Français			Français			Français			Français		
Lire de manière autonome des textes variés et développer son efficacité en lecture			Écrire des textes variés à l'aide de diverses références			Comprendre des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante			Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante		
Français			Français			Français			Français		
Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens			Écrire des textes de genres différents adaptés aux situations de communication			Comprendre et analyser des textes oraux de genres différents et en dégager les multiples sens			Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations de communication		
Français			Français			Français			Français		

La notion de genre de texte est centrale dans le Plan d'études romand

Qui valide et décide finalement des standards?

Ce sont les politiques qui se prononceront sur la base des travaux des consortiums. La question des standards est donc plus politique que scientifique. Du reste, en 2008, les autorités politiques ont demandé des travaux supplémentaires afin de rédiger des standards en grammaire et en orthographe. Elles trouvaient que ces disciplines devaient être traitées pour elles-mêmes et ne pas s'intégrer dans l'approche globale des activités langagières. Chaque région linguistique a alors traité seule de ces questions car il n'était guère possible de trouver des standards communs. Les difficultés orthographiques, par exemple, diffèrent selon les langues.

La Suisse est un pays d'une grande diversité linguistique et culturelle. N'était-ce pas difficile de trouver des consensus?

Certainement. Lorsque nous avons des séances plénières, nous avons souvent été confrontés à des difficultés imprévues. Les concepts scientifiques ne se recouvraient pas toujours et certaines «cultures» faisaient usage de notions inconnues des autres. Il a fallu expliquer, préciser, tenter de se comprendre et de s'ajuster. Par exemple, la notion de genre de texte est centrale dans le Plan d'études romand (PER). Ce concept est peu pratiqué en Suisse alémanique où nos regroupements – argumenter, narrer, relater, expliquer, informer – paraissent étranges, sinon incongrus. Cette sensibilité romande n'a toutefois pas été écartée et nous sommes arrivés à un compromis. Statistiquement, il s'est avéré en effet que les genres de textes influencent les résultats des élèves. Quelles que soient leur langue et leur culture, tous les élèves ont plus de facilité à comprendre et à écrire des textes narratifs qu'argumentatifs.



Harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) Convention scolaire romande

À l'instar de tout dernier, dix cantons avaient ratifié HarmoS, des résistances persistent en Suisse allemande

Vous teniez-vous à la règle de l'administration fédérale qui veut que chacun parle sa langue?

Oui, chacun parlait sa langue et les Suisses allemands se sont exprimés en allemand standard. Ce système a parfaitement fonctionné.

Enfin, quelles conclusions tirez-vous de cette aventure interculturelle?

Nous avons traversé des moments difficiles lorsque nos approches différaient. Chacun tenait à ses références scientifiques et méthodologiques. Finalement, nous sommes parvenus à trouver des compromis et des terrains d'entente et nous avons beaucoup appris les uns des autres. Cette ouverture sur d'autres manières d'appréhender les concepts scientifiques a été très positive. Elle nous a obligés à nous décentrer.

S'agissant du travail lui-même, il faut dire que le temps nous a manqué. Nous n'avons, par exemple, pas pu retravailler nos standards après la lecture critique des experts extérieurs. Autre bémol: les impératifs statistiques nous ont amenés à égrener des tâches souvent dissociées alors que les modèles de compétences requièrent leur articulation. Enfin, les modèles de compétence choisis devaient être transférables et suivre une même structure pour toutes les disciplines. A notre avis, c'est une erreur car chaque discipline a sa propre identité et ses propres caractéristiques et il est hasardeux de les traiter avec un même canevas méthodologique.

Que va-t-il se passer maintenant?

Le travail scientifique est terminé. La CDIP prépare les documents pour la consultation. Il lui fallait attendre qu'HarmoS passe la rampe des cantons. C'est chose faite: le concordat est entré en vigueur le 1er août dans les dix cantons qui l'ont ratifié, dont six latins. HarmoS se heurte à des résistances en Suisse alémanique où plusieurs cantons (Lucerne, Nidwald, Grisons, Thurgovie) l'ont rejeté. En outre, il est en suspens dans les cantons de Berne, de Fribourg et de Zoug. Des référendums ont abouti à Berne et à Zoug; les citoyens votent le 27 septembre. Un autre est lancé par le Forum des parents à Fribourg. La CDIP entend lancer le processus de consultation avant la fin de l'année.

Les standards s'inscrivent dans un modèle plus vaste qui est finalement celui de la promotion de la qualité du système éducatif. Quelles sont les prochaines étapes?

Les standards serviront de base à de nouveaux plans d'études. Les régions de Suisse alémanique commencent à s'atteler à cette tâche. La Suisse romande, par contre, a fait diligence car elle a déjà le PER. Il faudra sans doute le retoucher et procéder à quelques ajustements mineurs. Dans l'ensemble, toutefois, le Plan romand est compatible avec HarmoS.

Vient ensuite la mise en place d'un système de monitoring mais c'est encore de la musique d'avenir car tout est à construire. Des tests nationaux se dérouleront tous les quatre ans. Ils ne sont toutefois pas prévus pour tous les élèves des degrés concernés. On procédera plutôt par échantillons. Nous aurons ainsi une évaluation de notre système de formation et un levier pour développer la qualité de l'enseignement, but ultime de tout ce processus.

La Suisse parvient à élaborer des standards pour les langues d'enseignement et les langues étrangères. Qu'en est-il en Europe?

Elaborer des descripteurs en termes de compétences, de standards, trouver des activités langagières communes à plusieurs langues sont parmi les tâches que se fixe le Conseil de l'Europe. Le modèle choisi par la Suisse s'inscrit dans un vaste mouvement qui traverse les pays de l'OCDE. ●

La définition de la compétence de Weinert retenue par la CDIP

«Les capacités et aptitudes cognitives dont l'individu dispose ou qu'il peut acquérir pour résoudre des problèmes précis, ainsi que les dispositions motivationnelles, volitives et sociales qui s'y rattachent pour utiliser avec succès et responsabilité les résolutions de problèmes dans des situations variables.»